



Liste des tarifs d'assurance pour les clubs affiliés à CARS Du 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027

Genre d'événement	Tarif
Assurance annuelle de club Comprend responsabilité civile et des administrateurs. Comprend les rallyes de navigation. Comprend les ateliers de formation en classe.	750 \$/an
Rallye-cross	210 \$/rallye/jour
École de pilotage	775 \$/école/jour
Rallye-sprint	100 \$/voit./jour
Journée de test	1 285 \$/év./jour
Pratique	1 285 \$/év./jour
Rallye régional	135 \$/voit./év.
Rallye national sur un jour	170 \$ /voit./év.
Rallye national sur deux jours	200 \$/voit./év.

NOTE 1 – COÛT DU CERTIFICATE D'ASSURANCE

Chaque certificat d'assurance comportera des frais supplémentaires de **25.00 \$** destinés au courtier. Si plus d'un événement se tiennent au même endroit, il sera possible de les faire inscrire sur le même certificat pour réduire ces frais de courtier.

NOTE 2 – TVQ

L'assurance achetée par les clubs du Québec sera majorée de la TVQ. C'est le montant que le courtier doit payer.

NOTE 3 – DEMANDE D'ASSURANCE

Les demandes d'assurance doivent être soumises au moins 10 jours avant l'événement. Les demandes tardives seront sujettes à une amende de 50 \$.

Les paiements peuvent être faits par transfert Interac à office@carsrally.ca.